

**DÉPÔT DES DOSSIERS
JUSQU'AU 27 février 2026**



Besoin d'inspiration ?

Consultez les initiatives des précédentes éditions du Festival

Que se passe-t-il concrètement entre le 14 et 20 septembre 2026 ?

Chaque porteur et porteuse de projet retenu dans le cadre du Festival ouvre ses portes et accueille du public pour l'informer et le sensibiliser sur son action en lien avec l'alimentation de proximité et locale.

La Région s'engage à répertorier l'ensemble des projets retenus dans un programme dédié et à communiquer sur le Festival des solutions écologiques pour valoriser chaque initiative.

Chaque organisateur et organisatrice d'événement recevra également un kit de communication personnalisable pour communiquer au plus près de son territoire.

Du 14 au 20 septembre 2026, toute la Bourgogne-Franche-Comté résonnera au son de la transition écologique, portée par ses habitants. La Région organisera également des conférences, rencontres-débats autour de nombreux intervenants et experts.

Un porteur ou une porteuse de projet ayant reçu une subvention lors du Festival des solutions écologiques 2021 ou 2022 pourra déposer à nouveau un projet en 2026. Néanmoins, le projet 2026 ne pourra pas être identique à celui accompagné en 2021 ou 2022. Certains projets sont susceptibles d'être réorientés vers d'autres dispositifs régionaux d'aides mieux adaptés et plus avantageux.

Contact

Alexandra Perrin 03 81 61 61 21
alexandra.perrin@bourgognefranche-comte.fr



Ma Région | avancer, partager

bourgognefranche-comte.fr



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



PARTICIPEZ AU

Festival des Solutions ÉCOLOGIQUES

**Vous agissez en faveur
de l'alimentation locale et durable ?**

**LA RÉGION FINANCE VOTRE PROJET
JUSQU'À 5 000€***

Présentez vos initiatives

AVANT LE 27 FÉVRIER 2026

JEPARTICIPE.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

*sous réserve de l'avis du jury et du vote des élus en lien avec les critères prédéfinis